



N°18
Janv. • Fév. 2024



ouvelle année, nouveau format!
Je suis heureuse de vous présenter la nouvelle formule qui a été choisie afin de renforcer le lien avec vous, puisque ce rendez-vous sera désormais plus fréquent avec un passage de 4 à 6 numéros par an.

Une proximité renforcée avec les Drômois qui réussit la prouesse de se conjuguer avec une économie considérable de papier puisque la réduction de pagination assure une baisse de la consommation annuelle de papier supérieure à 40 %! Nous souhaitons ainsi mieux faire connaitre les missions et les actions de la collectivité départementale qui est fondamentalement liée au quotidien et à la proximité de vos besoins : c'est ce dont témoigne d'ailleurs ce premier dossier spécial, dédié à la santé.

Si le Département intervient de manière active et volontaire pour lutter contre la désertification médicale qui menace certains territoires drômois, c'est parce que nous sommes, comme vous, convaincus que l'accès à la santé conditionne la qualité du cadre de vie. Et nous sommes d'autant plus

heureux de constater que cette mobilisation commence à porter ses fruits avec une quarantaine de médecins supplémentaires installés en Drôme au cours des dernières années.

C'est sur cette bonne nouvelle que je termine ce message, en vous invitant à participer à l'une des trois soirées des vœux* que nous organisons sur le territoire drômois. Je vous adresse d'ores et déjà à toutes et à tous pour 2024 mes plus sincères vœux de réussite, d'épanouissement et de ... santé!

*cf. 4º de couverture



HOMMAGE

Jean Mouton

Président du Conseil général de la Drôme pendant 11 ans entre 1992 et 2004, Jean Mouton est décédé le samedi 4 novembre 2023 à l'âge de 94 ans.

Vétérinaire de profession, maire de Pierrelatte de 1971 à 2002, député de 1986 à 1988, il aura porté tout au long de ses mandats une attention prioritaire à deux sujets majeurs : la défense des territoires ruraux, en veillant à développer des dispositifs de soutien aux petites communes, et la gestion rigoureuse des comptes publics. Il déclarait à cet égard : « Mes origines modestes m'ont permis d'avoir ce sens de l'économie et, plus tard, ce sens du respect de l'argent public ».

ÉDITÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME 0475792626

Directrice de publication Marie-Pierre Mouton - Directeur de publication délégué Franck Laugier - Rédaction en chef William Rabain - Rédaction Maud Chavas - Photos et illustrations Claire Matras, Francis Rey, Cyril Crespeau - Mise en page Christel Cros - Impression Fot Imprimeurs - Distribution La Poste - Tirage 272 160 exemplaires - Dépôt légal à parution ISSN: 2552-1489



ACTUALITÉS

SLIME : un premier pas contre la précarité énergétique



Guillaume Simonet, conseiller en maîtrise de l'énergie (CEDER) et Evelyne, locataire accompagnée dans le cadre du SLIME - Nyons

millions.
C'est le nombre de personnes qui aujourd'hui, en France, sont en situation de précarité énergétique.
Un chiffre que la crise actuelle devrait amplifier.
Et un constat qui n'épargne pas notre Département.

C'est pour accompagner les Drômois les plus modestes que le Département a mis en place en 2023 le SLIME, Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie. Ce dispositif gratuit permet d'accompagner les ménages en situation de précarité énergétique vers des solutions pour réduire leurs consommations et leurs factures d'énergie et d'eau.

EN PRATIQUE

Lors d'une visite à domicile, un conseiller en maîtrise de l'énergie effectue un diagnostic du logement et analyse les factures et habitudes.
Il propose ensuite des solutions et accompagne les ménages pour les mettre en œuvre.
Il considère à la fois les habitudes de consommation (écogestes), les éventuels appareils à changer et les travaux à effectuer (radiateurs, isolation...).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER?

Le SLIME s'adresse aux ménages, locataires ou propriétaires, disposant de ressources très modestes. Pour vérifier votre éligibilité, adressez-vous dans le Centre médico-social (CMS) le plus proche de votre domicile.



Geneviève GIRARD,

Conseillère départementale déléguée au logement, à l'habitat et à la coopération décentralisée.

« Nous avons pour responsabilité de protéger les plus modestes et de les aider à sortir de l'impasse de la précarité énergétique. »



→ Trouver un CMS proche de chez vous

→En 2 mots-

Le SLIME est un service gratuit. Il aide les personnes qui n'ont pas beaucoup d'argent à baisser leurs factures d'eau, de gaz et d'électricité.

ACTUALITÉS



ÉDUCATION

Jeunes, citoyens et élus!

Les 66 nouveaux membres du Conseil départemental des jeunes (CDJ) de la Drôme ont inauguré leur mandat le 20 novembre 2023. Le temps d'une année scolaire, ces élèves de 5° et de 4°, élus en binôme (fille-garçon), s'initient à la vie publique et démocratique.

Les jeunes conseillers sont, comme leurs aînés de l'Assemblée départementale, répartis en commissions thématiques. Transition écologique, sport et santé, Musée départemental de la Résistance de Vassieux-en-Vercors, écoles de jeunes sapeurs-pompiers et cinéma d'animation : ils vont travailler tout au long de l'année autour de ces thèmes et proposer, avec

l'aide d'intervenants, des actions qui pourront être reprises par la suite par tous les collèges drômois. Un exercice grandeur nature du travail collectif en fayeur de tout un chacun.

66

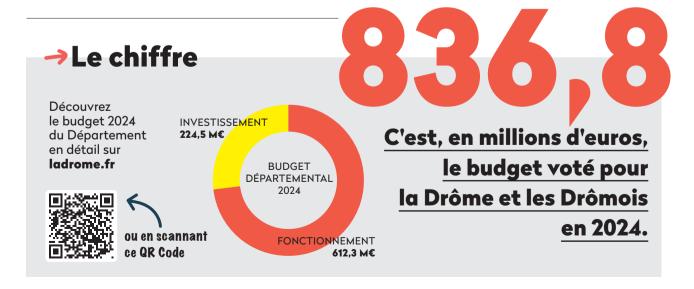
jeunes élus dans 33 collèges PRATIQUE

Toute l'info est sur Drôme Infos

Qui peut m'aider pour mes démarches en ligne? Ou me conseiller pour gérer mon budget? Quelles démarches pour devenir assistante maternelle? Où trouver des conseils pour mon bébé?

Toutes les réponses à ces questions sont sur la plateforme Drôme Infos, mise en ligne par le Département début 2024. Le site, co-financé par l'État, répertorie toutes les associations, institutions, professionnels et bénévoles du territoire drômois : Drôme Infos, c'est l'assurance de trouver le bon interlocuteur.





ACTUALITÉS

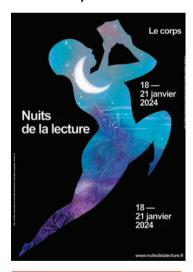


Nuits de la lecture 2024

Elles reviennent du 18 au 21 janvier 2024!

Au programme : spectacles, expositions, conférence humoristique, danse, ateliers, soirée pyjama... Rendez-vous dans les médiathèques départementales de Crest, Die, Nyons et Saint-Vallier, et dans les bibliothèques de village qui se mobilisent également, pour vivre une soirée atypique, en famille ou entre amis.

Du 18 au 21 janvier 2024
Programme complet:
mediatheque.ladrome.fr





de rendez-vous

sur

ladrome.fr/evenements



Marie-Pierre Mouton présentant la position des élus alpins sur le Plan loup à Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture Valence, 21 septembre 2023

estimation du nombre de loups présents en Drôme

AGRICULTURE

Loup : protéger nos éleveurs drômois et leurs troupeaux

La présence accrue du loup dans les territoires alpins – environ 200 recensés pour la seule Drôme - crée de plus en plus de dégâts sur les troupeaux confrontés aux attaques.

L'été dernier, Marie-Pierre Mouton a pris l'initiative de fédérer les présidents des six principaux Départements alpins concernés pour réclamer auprès du Gouvernement des mesures fortes de régulation de l'espèce. Cette mobilisation a conduit à une première prise en compte des besoins de protection de la filière d'élevage : les grandes orientations du Plan loup 2024-28 laissent en effet espérer un allègement des

procédures de tir et une révision du statut hyper-protecteur de cette espèce.

La réduction de la population des loups est la condition indispensable pour sauvegarder les activités pastorales et d'élevage, qui façonnent et animent notre territoire depuis des siècles.
Les élus du Département restent mobilisés pour que des mesures efficaces soient mises en œuvre sans tarder.

Et surtout : la santé!

Parce que l'accès aux soins fait partie des principales préoccupations des Français, le Département se mobilise depuis 2017 pour renforcer les services médicaux partout sur le territoire.



a Drôme n'échappe pas au phénomène de raréfaction du nombre de médecins généralistes. Avec 8,8 professionnels pour 10 000 habitants, l'offre de soins est insuffisante pour couvrir la demande grandissante des Drômois. Depuis 2017, le Département se saisit pleinement de ce sujet en encourageant l'installation de nouveaux médecins, en facilitant l'accueil d'internes et en participant au financement de maisons de santé.

ATTIRER DE NOUVEAUX MÉDECINS

Le Département a accueilli plus de 300 internes en stages semestriels ces 6 dernières années. Pour les inciter à choisir la Drôme. il leur attribue, depuis 2022, 20 bourses par an (500 € par mois) et contribue de façon déterminante au financement de « maisons des internes ». dans lesquelles les médecins stagiaires vivent en colocation, pour un loyer avantageux. Six maisons sont ouvertes à ce jour, à Romans, Valence, Saint-Vallier, Saint-Jean-en-Royans, Loriol et Montélimar. La collectivité organise enfin, en partenariat avec la faculté de médecine de Lyon, des formations délocalisées en Drôme de médecins maîtres de stage universitaire.

Toutes ces actions portent leurs fruits : plusieurs anciens internes se sont installés ou ont de subventions
pour le cofinancement
de 30 maisons de santé
depuis 2017

des projets d'installation en Drôme et le solde installations-départs en Drôme reste positif!

FACILITER LEUR INSTALLATION

Le Département encourage les médecins en recherche d'un lieu d'exercice en les soutenant financièrement pour leur première installation (jusqu'à 10 000 € d'aides à l'équipement d'un cabinet médical).

À LA UNE

En 2023, il a engagé une démarche de création d'un guichet unique à l'installation, en partenariat avec l'Agence régionale de santé (ARS), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), l'Ordre des médecins, l'Agence d'Attractivité de la Drôme et l'URSSAF.

La Drôme présente un solde positif de 40 médecins depuis 2018. Ce nouveau dispositif permettra d'accompagner les médecins généralistes dans leurs démarches d'installation,

mais aussi plus largement dans leur emménagement en Drôme avec leur famille (logement, scolarité...). À terme, le guichet unique prévoit aussi la diffusion d'offres et de demandes d'emploi de médecins en ligne. 2024 doit être l'année de lancement de ce guichet.

médecins aidés
pour leur installation
en 2023

ASSURER UN ÉGAL ACCÈS AUX SOINS

Le Département accompagne et apporte son soutien financier aux projets de maisons de santé, regroupant différents professionnels (médecins, infirmiers, dentistes, psychologues...).

En parallèle, il crée un centre médical départemental qui permet de salarier directement des médecins généralistes. Son ouverture est prévue en 2024, à Bourg-lès-Valence, secteur reconnu comme très en tension par l'ARS (2 médecins pour 10 000 habitants).

→En 2 mots

La Drôme manque de médecins.
Le Département agit pour attirer des médecins et les aider à s'installer.
Il recrute également des médecins généralistes ou de PMI*.

*Protection maternelle



Maison médicale d'Espeluche, co-financée par le Département et inaugurée en avril 2023

questions à...



Linda HAJJARI, conseillère départementale déléguée à la santé et à la PMI

LE DÉPARTEMENT SE SAISIT DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA SANTÉ...

Bien que cela ne compte pas parmi ses compétences obligatoires, le Département souhaite assurer à tous les Drômois un égal accès aux soins. Le désengagement de l'État ne va pas dans ce sens : c'est ce qui avait conduit la collectivité à voter contre le Projet régional de santé de l'ARS en 2023, dénonçant un cruel manque de moyens.

COMMENT LA COLLECTIVITÉ AGIT-ELLE ?

Notre plan départemental repose sur trois piliers : favoriser l'installation et le maintien de médecins, proposer une offre de soins partout en Drôme et innover dans l'intérêt des Drômois (téléconsultation).

QUELS PROJETS POUR 2024?

Nous amplifions chaque année notre action. Cette mobilisation permet de compenser les départs en retraite avec un solde positif de 40 médecins depuis 2018! En 2024, la création d'un centre de santé départemental à Bourg-lès-Valence permettra au Département d'embaucher directement des médecins généralistes.





arc accro
kid, tubing,
airbag jump...
nos stations
drômoises
proposent de nouvelles
activités cet hiver.
Et elles sont ouvertes
même en cas de faible
enneigement.

Nouveautés 2023 : un parcours accrobranche pour les tout petits à Font d'Urle et une piste de glisse, à découvrir à skis ou sur une bouée, au col de Rousset. Pour les adeptes de la neige : ski alpin, ski de fond et chiens de traîneau sont toujours au programme cette saison. Troisième destination touristique du département, les stations de la Drôme dynamisent l'économie et l'emploi (10 M€ de retombées économiques) et contribuent au rayonnement touristique du territoire.

« Il est indispensable de repenser le modèle économique dans une logique de transition, pour transformer nos stations en stations quatre saisons. », précise Franck Soulignac, 1er vice-président du Département, chargé de l'attractivité, de l'économie, de l'emploi et de l'insertion, des politiques agricoles et alimentaires, du numérique et des fonds européens.



Vue sur la chaîne des Hauts-Plateaux du Vercors depuis le plateau des Gagères.

RENCONTRE

Marguerite Weber-Ravit



Weber-Ravit a été
sacrée en 2023 Meilleur
ouvrier de France (MOF)
en travaux marbriers.
À 38 ans, elle est la première
femme à décrocher ce titre dans
sa spécialité, dans les pas
de son père et son grand-père.

a Drômoise Marguerite

DEVENIR MOF REPRÉSENTE QUOI POUR VOUS ?

Ce titre vient valider 12 années d'apprentissage du métier auprès de mon père, lui-même MOF en marbrerie. Je n'ai pas de diplôme, j'avais besoin de cette reconnaissance. C'est le résultat d'un savoir-faire familial, que je souhaite désormais transmettre à mon fils à mon tour. Et puis, mes deux grands-pères étaient MOF également, c'est un peu une tradition!

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENUE MARBRIER?

Là aussi c'est une histoire de famille! La marbrerie familiale existe depuis 1836 à Livron et, avec mon frère François-Régis, nous sommes la 8° génération. J'ai grandi juste au-dessus de l'atelier, j'ai toujours baigné dedans. À 20 ans je suis partie faire des études d'architecture intérieure, je voulais découvrir la création et le design. En 2011, je suis revenue donner un coup de main à la marbrerie et je ne suis jamais repartie!

MARBRIER, C'EST « UN MÉTIER D'HOMME » ?

Le travail de marbrier n'est pas plus pénible qu'un autre. Ce n'est plus un métier de force, on a des machines pour nous aider à déplacer les pièces lourdes. Les finitions demandent beaucoup de rigueur, de finesse et de précision.

→ Bio express

Née en 1985, Marguerite Weber-Ravit a fait des études d'architecte d'intérieur avant de rejoindre la marbrerie familiale Ravit à Livron, à 23 ans.

En 2023, à 38 ans, cette maman de trois enfants devient Meilleur ouvrier de France dans la catégorie travaux marbriers.

En savoir +

sur **ladrome.fr** Interview vidéo de Marguerite Weber-Ravit



EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE « LA DRÔME PLUS FORTE ENSEMBLE »

Marie-Pierre MOUTON • Franck SOULIGNAC • Françoise CHAZAL • Jacques LADEGAILLERIE • Nathalie ZAMMIT • Eric PHĖLIPPEAU
Véronique PUGEAT • Jean-Michel AVIAS • André GILLES • Corinne MOULIN • Emmanuelle ANTHOINE • David BOUVIER • Marie FERNANDEZ
Emeline MĖHUKAJ-MATHIEU • Marielle FIGUET • Linda HAJJARI • Fabrice LARUE • Michel BRUNET • Agnès JAUBERT • Fabien LIMONTA • Aurélie ALLÈON
Aurélien ESPRIT • Nathalie ILIOZER-BOYER • Alban PANO • Geneviève GIRARD • Laurent MONNET • Christian MORIN

LE DÉPARTEMENT AU SECOURS DES COMMUNES RAVAGÉES PAR LES INONDATIONS

La Drôme a subi encore cette année un certain nombre d'épisodes pluvieux extrêmes qui ont fortement affecté certains secteurs du territoire: épisode de juin qui a durement frappé l'extrême sud est des Baronnies, notamment la commune de Séderon, et celui du 18 septembre qui a impacté une grande partie du nord Drôme.

Ces phénomènes météorologiques se concrétisent par une pluviométrie locale intense, parfois plus de 200 mm d'eau en quelques heures, qui provoque des dégâts considérables, aussi bien pour les habitants que pour les infrastructures publiques, souvent aggravés par les débordements de cours d'eau.

Le Département, fidèle à sa mission première de garant de la solidarité territoriale, s'attache à venir en aide aux communes impactées en actionnant un fonds spécial dédié à la réparation des dommages subis par les communes : ce fonds intempéries, habituellement doté d'un crédit de 200 000 euros, sera très significativement augmenté en 2024 afin de tenir compte de l'ampleur des dégâts subis cette année : on sait que ce sont désormais 23 communes du nord Drôme qui se sont vues reconnaître l'état de catastrophe naturelle suite aux inondations du 18 septembre.

Dans ce contexte d'aggravation des dégâts, la majorité départementale a décidé de porter à 1 million d'euros le budget dédié au fonds départemental intempéries : cette démarche illustre notre volonté de contribuer à la réparation des dégâts subis, qui ont notamment affecté le réseau routier communal.

Dans le contexte d'inflation généralisée des coûts qui affecte durement les communes drômoises, cet effort budgétaire départemental, qui s'ajoute à la prise en charge des dommages parfois importants subis sur le réseau routier départemental, répond clairement à un besoin et les élus de la majorité départementale sont fiers de se tenir aux côtés des équipes municipales qui entreprennent la restauration de leurs infrastructures indispensables à la vie communale.

LA DRÔME EN COMMUN

Pierre JOUVET, Président du groupe « **La Drôme en commun »**Patricia BOIDIN • Pascale ROCHAS • Pierre COMBES • Muriel PARET • Daniel GILLES

2024 SOUS LE SIGNE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Belle année à toutes et à tous! Pour 2024, nous formulons un vœu pour l'enfance en danger. Les campagnes de sensibilisation et les reportages ont entraîné une hausse des signalements et des informations préoccupantes. La libération de la parole est une bonne chose. Mais il faut donner rapidement suite à ces alertes et mettre à l'abri les enfants en danger le cas échéant. Or, faute de moyens humains et financiers, la prise en charge est souvent insuffisante. Les services départementaux et les structures d'accueil sont à bout. Il est urgent d'agir!

UNIS POUR LA DRÔME

Bernard BUIS • Martine CHARMET • Pierre PIENIEK • Anna PLACE

EN 2024, RENOUONS LE DIALOGUE SOCIAL : COLLECTIVITÉ, AGENTS, CITOYENS

Nous vous souhaitons une belle année 2024. Nous demandons que le Département exerce pleinement sa compétence de solidarité et pour cela, nous voulons une réelle reconnaissance du travail de nos agents afin qu'ils puissent prendre soin de la Drôme et des Drômois. En effet, ils sont le maillon indispensable entre les décisions des élus et nos concitoyens.

2024, La Drôme vibre pour les Jeux.



Les élus du Département ont le plaisir de vous convier aux cérémonies de voeux :

12 JANVIER Montélimar Palais des congrès 18h30 15 JANVIER Chabeuil Espace culturel 18h30 19 JANVIER Saint-Sorlin-en-Valloire Gymnase - Salle des fêtes 18h30



